

FORMATION CONTINUE PSYCHOLOGIE

LE PROFESSIONNEL CONFRONTE A LA MALTRAITANCE DES ENFANTS

« Le juge des mineurs à l'écoute de la parole de l'enfant.
Qu'attend-il du psychologue ?

Analyse de la pratique à partir de situations cliniques »

Samedi 31 mai 2014

de 9h à 12h

Myrna KALLAB (*Juge pénal de Beyrouth en charge de la délinquance juvénile et de la protection des mineurs*)

Hala Abou Samra (*Directrice du tribunal des mineurs, Ministère de la Justice*)

Myrna Gannagé (*Professeur et chef du département de psychologie*)

Campus des sciences humaines
Bâtiment A –Salle 208